

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2021**

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du CGCT.

L'An deux mille vingt et un, le douze janvier, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 07/01/2021, s'est réuni à 20h00 à la mairie, sous la présidence de Monsieur LANDAIS Bernard, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : MM. LANDAIS Bernard, BONNEAU-NICOLAU MASO Pierre, GABORIEAU Émilie, JAULIN Gilles, JOUIN Marie-Claire, CADOU DAL Jean-Pierre, MARTIN Franck, PHELIPPEAU Annie, GODIN Jacky, MARREL Yannick, CARTERON Nadège, VANDENBUSSCHE Sandra, MORIN Natacha, THOMAS Julien, RENARD Leslie.

Absents excusés : M. BOUFFLERS Jean-François, Mme FARDIN Myriam, Mme MUSTIÈRE Christelle et M BRECHOTTEAU Anthony.

Pouvoirs : M. BOUFFLERS Jean-François à M. LANDAIS Bernard,  
Mme FARDIN Myriam à M. BONNEAU-NICOLAU MASO Pierre,  
Mme MUSTIÈRE Christelle à Mme GABORIEAU Émilie,  
M. BRECHOTTEAU Anthony à Mme CARTERON Nadège.

Secrétaire de séance : M. BONNEAU-NICOLAU MASO Pierre.

**ORDRE DU JOUR** :

**Le Conseil Municipal :**

- AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès des services de l'État, au titre de la DETR/DSIL 2021, concernant le projet de réhabilitation du bâtiment situé dans le Parc Waldeck Rousseau et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental concernant le projet de réhabilitation du bâtiment situé dans le Parc Waldeck Rousseau, au titre du Fonds de relance Départemental 2021 et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès des services de l'État, au titre de la DETR/DSIL 2021 concernant le projet de réhabilitation de la toiture du bar et des vestiaires de la Salle Omnisports et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional des pays de la Loire concernant le projet de réhabilitation de la toiture du bar et des vestiaires de la Salle Omnisports, au titre du Fonds de relance Régional 2021 et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à mandater la facture de l'ASA des Marais Desséchés de Champagné concernant le programme de travaux 2019, pour un montant de 8 648,65 € TTC, sur le budget communal 2021 et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- ACCEPTE, à l'unanimité, le montant de la contribution de 5 949,84 € au titre de l'année 2021 pour les travaux de maintenance de l'éclairage public, soit 450 points lumineux avec un forfait de 3 visites l'année et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- ACCEPTE, à l'unanimité, de rembourser Madame la 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire de la dépense occasionnée pour l'achat des pochettes kraft pour les colis des seniors 2020, soit un montant s'élevant à 62,35 € TTC et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.

➤ RETIENT, à l'unanimité, le contrat de locations de photocopieurs de la société DACTYL-OMR, pour un coût trimestriel de 292,40 € HT soit 350,88 € TTC, pour une durée de 21 trimestres et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.

➤ DONNE, à l'unanimité, un avis favorable concernant la demande d'autorisation environnementale de l'enquête publique concernant le déplacement de la digue de Virecourt et la création de la digue du Petit Rocher et VALIDE la réalisation de ces deux ouvrages de défense contre la mer pour protéger les personnes, les biens du territoire, afin d'assurer notamment la protection des exploitations agricoles, activités économiques importantes sur la Commune.

● DIA/DPU présentées : 40/2020 54 Rue de la Paix et 41/2020 4 Ter Rue du Puits des Vignes.

➤ Prochaine réunion du Conseil Municipal le mardi 02 février 2021 à 20h00.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h20.

Affiché le 19/01/2021.

Le Maire,  
Bernard LANDAIS.

